

**CQP Initiateur Voile  
Ruban Pédagogique  
CV Bordeaux-Lac**

| <b>Période</b>  | <b>UCC</b>   | <b>Volume</b>   | <b>Public</b>                         | <b>UCC Certifiée</b>   |
|---|--|---|---------------------------------------|--|
| 1ère période de formation :<br>Vacances scolaires<br>février ou printemps : 2 semaines<br><br>70 heures                                       | UCC 1abcd<br><br>UCC 3 c<br><br>UCC 6 b<br><br>UCC 4 a et d<br><br>UCC 5 a         | 20 heures à 35 heures                                 | Auto encadrement                      | UCC 1 fin 1 <sup>ère</sup> semaine   |
| 2ième période de formation :<br>Mars à mai : mercredi, samedi, dimanche<br>Vacances scolaires de printemps et d'été<br><br>Alternance en club | UCC 2 a et d<br><br>UCC 3 abd<br><br>UCC 4 b et c<br><br>UCC 5 bcd<br><br>UCC 6 ab | 70 à 140 heures en fonction des profils des candidats | Ecole de voile<br><br>Jeune et adulte | <b>Rattrapage éventuel UCC 1</b><br><br><b>UCC 3</b><br><br><b>UCC 4</b><br><br><b>UCC 5</b> |
| 3ième période de formation :<br>Vacances d'été<br>En centre de formation  | UCC 2 b et c<br><br>UCC 6 c et d   | 35 à 70 heures en fonction des profils des candidats  | Ecole de voile                        | <b>Rattrapage éventuel UCC 3 4 5</b><br><br><b>UCC 2</b><br><br><b>UCC 6</b>                 |
| 4ième période de formation :<br>Vacances de la Toussaint<br>En centre de formation  | UCC 2 à 6<br>Renforcement des connaissances  | 35 heures   | Ecole de voile                        | <b>Rattrapage</b>  |

[Texte]

## **Rappel UCC :**

UCC 1 : sécuriser le contexte de la pratique

- UCC 1a : appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure
- UCC 1b : réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident
- UCC 1c : prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation
- UCC 1d : maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel

UCC 2 : favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants

- UCC 2a : sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation
- UCC 2b : inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe
- UCC 2c : responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection
- UCC 2d : mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation

UCC 3 : permettre un temps de pratique optimal

- UCC 3a : réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance
- UCC 3b : faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant
- UCC 3c : adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public
- UCC 3d : favoriser l'auto organisation des pratiquants

UCC 4 : entretenir l'engagement des pratiquants

- UCC 4a : repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation
- UCC 4b : construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projet
- UCC 4c : faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- UCC 4d : entretenir la convivialité et l'échange

UCC 5 : intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants

- UCC 5a : s'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant
- UCC 5b : interpréter les conduites
- UCC 5c : orienter l'activité du pratiquant
- UCC 5d : aménager la tâche proposée

UCC 6 : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

- UCC 6a : créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants
- UCC 6b : situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux
- UCC 6c : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- UCC 6d : orienter le pratiquant vers les produits et activités du club